

(A)

— N° 97. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 29 FÉVRIER 1871.)

BUDGET

DES

VOIES ET MOYENS

POUR L'EXERCICE 1872.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1872 évalue les ressources générales de l'État à la somme de fr. 189,021,000 »

Les divers Budgets de dépenses comportent les chiffres suivants, savoir :

Dette publique	fr. 46,982,599	53
Dotations	4,594,597	25
Justice	15,138,598	»
Affaires Étrangères.	5,705,152	»
Intérieur	13,766,677	50
Travaux publics	48,010,856	»
Guerre	57,128,000	»
Finances	15,488,880	»
Non-Valeurs et Remboursements	809,000	»
ENSEMBLE.	fr. 185,424,120	28

Soit un excédant présumé des recettes sur les dépenses.
de fr. 3,596,879 72

Le Budget des Voies et Moyens pour 1871 a été voté à la somme de 178,124,000 francs. Les prévisions pour 1872 dépassent ce dernier chiffre de 10,897,000 francs. Les différences entre les évaluations des deux exercices sont expliquées ci-après.

IMPOTS.

CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

Pour évaluer d'une manière rationnelle le produit des impôts directs à percevoir en 1872, il est nécessaire de tenir compte des conséquences probables du projet de loi présenté à la Législature dans la séance du 22 mars 1871 (n° 108 des pièces de la Chambre), et ayant pour objet d'apporter des modifications à plusieurs lois d'impôt.

Les explications données ci-après font connaître, aussi approximativement que possible, la portée financière de ces modifications, par rapport à chaque nature de contribution.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Comme on l'a fait connaître dans l'Exposé des motifs qui accompagne le projet de loi que l'on vient de rappeler, on prévoit que la suppression des droits établis sur le débit des boissons alcooliques et sur celui des tabacs fera perdre au Trésor une recette de 1,826,000 francs. On propose de la récupérer en abolissant les exemptions d'impôt foncier, accordées par la loi du 28 mars 1828 en faveur des constructions nouvelles; — en élevant de 6.70 à 7 p. % la quotité de l'impôt foncier; — et en ajoutant cinq nouveaux centimes additionnels au principal de la contribution personnelle et du droit de patente.

Ces mesures produiraient un accroissement de revenu d'environ 2,200,000 francs, dépassant de 374,000 francs la perte résultant de la suppression des droits de débit. Cet excédant permettrait de réaliser d'autres suppressions et réductions d'impôts, dont il sera parlé plus loin.

Impôt foncier. — Le Budget des Voies et Moyens de l'exercice 1871 évaluait à 19,150,000 francs le produit de l'impôt foncier. En l'absence de tout changement, ce chiffre eût pu être porté à 19,200,000 francs pour 1872. Mais l'élévation du taux de l'impôt de 6.70 à 7 p. % du revenu cadastral augmentera le produit d'environ fr. 860,000 »

D'autre part, la suppression des exemptions prévues par la loi du 28 mars 1828 produira, approximativement, une nouvelle recette de 600,000 »

Le chiffre de 19,200,000 francs peut donc être augmenté de 1,460,000 »

ce qui porte l'évaluation totale à 20,660,000 francs.

Contribution personnelle. — D'après le produit de la contribution personnelle en 1870, et en tenant compte des recettes réalisées pendant les exercices antérieurs, on croit pouvoir évaluer le principal de cet impôt, pour 1872, à une somme de fr. 11,000,000 »

Les centimes additionnels, dont le nombre sera porté de 10 à 15, comme on l'a expliqué ci-avant, produiront. 1,650,000 »

Ajoutant les frais d'expertise 50,000 »

on arrive à un chiffre de 12,700,000 »

qui est supérieur de 700,000 francs aux évaluations faites pour 1871.

Droit de patente. — Dans l'état actuel de la législation, le principal du droit de patente pourrait être évalué, pour 1872, à. . . . fr. 4,027,000 »

Mais le projet de loi n° 108 comporte une réduction de la patente des bateliers, qui occasionnera une diminution de recette d'environ 100,000 »

RESTE. . . . fr. 3,927,000 »

soit 3,930,000 francs, chiffre rond.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le même projet de loi consacre la suppression du timbre des patentes ainsi que celle des frais d'inscription. Pour compenser la perte du droit de timbre, et pour donner à l'administration le moyen d'indemniser les agents au profit desquels se percevaient les frais d'inscription, il y a lieu d'imposer 5 nouveaux centimes additionnels au principal du droit de patente. D'autre part, 5 nouveaux centimes additionnels doivent également être perçus en plus, pour permettre la suppression des droits de débit des boissons et des tabacs. Le nombre total des centimes additionnels, qui est de 10 actuellement, sera ainsi portée à 20, et la recette présumée du chef des patentes s'établit dès lors comme il suit pour 1872 :

Principal.	fr.	3,930,000	»
20 p. % additionnels.		786,000	»
TOTAL.		fr.	4,716,000

Le chiffre porté au Budget des Voies et Moyens de 1871
était de 4,400,000 »

Augmentation pour 1872 316,000 »

DOUANES. — *Droits d'entrée.* — Le tableau suivant indique les droits qui ont été perçus pendant chacune des années 1866 à 1870.

ANNÉES.	RECETTES		
	au profit de l'Etat	au profit du fonds communal (Loi du 18 juillet 1860)	TOTALES.
1866.	francs. 12,898,049	francs. 2,366,475	francs 15,264,524
1867.	13,973,177	2,707,796	16,682,973
1868.	14,653,550	2,939,785	17,593,342
1869.	16,368,815	2,859,777	19,208,590
1870.	22,054,487	6,506,611	28,561,098
MOYENNE DES ANNÉES. 1866 à 1869	14,473,899	2,713,458	17,187,357

L'accroissement considérable que présentent les recettes de 1870, comparativement à celles des années antérieures, est dû aux importations considérables d'eaux-de-vie étrangères qui ont été effectuées dans le but d'échapper à l'augmentation de droits décrétée par la loi du 15 mai 1870. Le produit des droits d'entrée sur les boissons distillées, qui n'avait atteint, en moyenne, pour les années 1865 à 1869, que 833,198 francs, s'est élevé en 1870 à 11,034,187 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Abstraction faite de cet article, les droits perçus sur les autres marchandises ont été, savoir :

En 1866, de	14,382,627	francs.
En 1867, de	15,688,498	—
En 1868, de	16,755,751	—
En 1869, de	18,157,864	—
Et en 1870, de	17,526,910	—

soit 650,954 francs de moins qu'en 1869.

Mais, comme on l'a fait remarquer dans les notes préliminaires des Budgets des Voies et Moyens pour 1870 et pour 1871, les recettes pour droits de douane opérées en 1868 et en 1869, ne peuvent être considérées comme normales; le chiffre élevé qu'elles ont atteint est dû, en grande partie, à des causes accidentelles. Il en est de même pour 1870 : pendant cette dernière année, les importations de café, de sucres raffinés, de fers, etc., ont dépassé notablement celles des années antérieures.

En résumé, l'on voit dans le tableau ci-avant que la moyenne annuelle des droits perçus de 1866 à 1869 est de 14,475,899 francs. Les eaux-de-vie figurent dans ce dernier chiffre pour 615,000 francs environ. A cause du mouvement extraordinaire de 1870, on ne peut guère prévoir qu'elles donneront, en 1872, un produit supérieur à 260,000 francs. A cette réduction de 355,000 francs, il faut ajouter celle d'environ 255,000 francs qui résultera de la suppression des droits d'entrée sur le poisson et sur les sulfates et sulfites de soude, ainsi que de l'abaissement du droit sur les carbonates de soude, soit ensemble 580,000 francs. Il y aurait donc à défalquer, de la moyenne indiquée ci-dessus fr. 14,475,899 »
un chiffre de 580,000 »

Il resterait ainsi fr. 13,895,899 »

Mais pour tenir compte des faits exceptionnels qui se sont produits en 1868 et en 1869, et même en 1867, on ne porte les évaluations pour 1872 qu'aux chiffres ci-après :

Part de l'État	fr. 13,500,000	»
— du fonds communal	2,464,000	»
TOTAL.	fr. 15,964,000	»

La part du fonds communal se décompose ainsi qu'il suit :

75 p. % de la recette sur le café	fr. 2,100,000	»
55 — sur les bières	84,000	»
55 — sur les eaux-de-vie	140,000	»
55 — sur les sucres raffinés	140,000	»
ENSEMBLE.	fr. 2,464,000	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ACCISES. — Le tableau ci-après fait connaître, pour chacun des produits soumis à l'accise, le montant de la recette réalisée en 1870, celui des prévisions adoptées pour 1871, et celui des prévisions proposées pour 1872.

	PRODUIT TOTAL.			QUOTE PART (1872)	
	RECETTE de 1870.	ÉVALUATIONS admises pour 1871.	ÉVALUATIONS proposées pour 1872.	de l'ÉTAT.	du fonds COMMUNAL.
Sel	5,020,582	1,760,000	"	"	"
Vins	3,526,976	5,540,000	5,540,000	2,500,000	1,240,000
Eaux-de-vie indigènes	11,558,524	8,520,000	19,500,000	12,675,000	6,825,000
Bières et vinaigres	11,085,655	14,000,000	14,000,000	9,100,000	4,900,000
Sucres	5,571,115	5,600,000	5,600,000	5,640,000	1,960,000
Glucoses.	50,200	50,000	50,000	50,000	"
TOTAUX. . . fr.	42,579,850	55,250,000	42,670,000	27,745,000	14,925,000

D'après le montant des revenus constatés en 1870, combiné avec les termes de crédit encore ouverts dans les comptes, il y a lieu de maintenir pour 1872 les évaluations admises pour 1871, en ce qui concerne les vins, les bières et les vinaigres, les sucres et les glucoses; quant au sel, l'accise ayant été supprimée à partir du 1^{er} janvier 1871 (loi du 15 mai 1870), le reliquat des comptes de crédit à termes des sauniers sera apuré avant l'expiration de l'année courante, et il n'y aura plus rien à percevoir de ce chef en 1872.

Pour les eaux-de-vie indigènes, les nouveaux droits d'entrée et d'accise ont été évalués à un produit de 24,400,000 francs. Mais, tant que les approvisionnements considérables faits en vue d'échapper aux nouveaux droits ne seront pas épuisés, le mouvement de l'importation et de la fabrication ne reprendra pas son cours normal, et les recettes subiront ainsi une notable dépression.

On peut prévoir que la fabrication reviendra à une situation normale en 1872; mais, à raison de la durée des termes de crédit (5, 6 et 9 mois), les recettes n'atteindront que plus tard le chiffre indiqué ci-dessus. On croit donc prudent de n'évaluer le produit de l'accise en 1872 qu'à 19 1/2 millions environ. La part de l'État serait ainsi fixée à 12,675,000 francs, et celle du fonds communal à 6,825,000 francs.

RECETTES DIVERSES. — *Frais d'essai des matières d'or et d'argent* — Les prévisions des Budgets de 1869 et de 1870, qui étaient de 100,000 francs, ne sont pas réalisées. La recette n'a guère dépassé 49,000 francs. On se borne donc à évaluer à 50,000 francs, pour l'exercice 1872, le produit des frais d'essai dont il s'agit.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES.

Enregistrement. — Une diminution s'est produite en 1870 dans les recettes pour droits d'enregistrement. Elle est due aux événements poli-

NOTE PRÉLIMINAIRE.

tiques, qui ont ralenti le mouvement des affaires. Dès que la situation sera redevenue normale, on peut espérer que les transactions reprendront leur cours avec un nouvel essor. Toutefois, l'on croit prudent de maintenir au Budget de 1872 les prévisions admises pour 1871, sauf réduction d'une somme de 200,000 francs, en vue de la diminution proposée pour les droits d'enregistrement des baux, par le projet de loi n° 108.

Droits de succession. — La recette opérée du chef des droits de succession a dépassé le chiffre de 15,000,000 en 1869 et en 1870. On ne doit donc pas craindre d'éprouver un mécompte, en portant à ce dernier chiffre l'évaluation de ces droits pour 1872.

En voici la décomposition :

Droits de succession.	fr.	12,250,000	»
— de mutation en ligne directe		2,500,000	»
— dus par les époux survivants		250,000	»
		<hr/>	
TOTAL ÉGAL.	fr.	15,000,000	»
		<hr/>	

TIMBRE. — L'évaluation des droits de timbre au Budget de 1871 était de 4,300,000 francs. On ne propose d'inscrire au Budget pour 1872 qu'une somme de 4,028,000 francs, soit 272,000 francs de moins. Cette réduction est opérée en prévision de l'adoption du projet de loi n° 108, mentionné au commencement de la présente note, et qui aura pour conséquence de diminuer les recettes dans les proportions suivantes :

1° Par suite de la suppression du timbre des patentes.	fr.	145,000	»
2° — — — du timbre des quittances et des pétitions		107,500	»
		<hr/>	
ENSEMBLE.	fr.	252,500	»

Ajoutant à cette somme la perte résultant, pour le Trésor, de la suppression du timbre des lettres de voiture et des connaissements, ci

	fr.	20,000	»
		<hr/>	

On arrive à une diminution de

	fr.	272,500	»
		<hr/>	

soit 272,000 francs.

Amendes de condamnations en matières diverses. — L'évaluation portée au Budget de 1871 était de 400,000 francs. Les faits constatés pendant les trois dernières années permettent de porter ce chiffre à 430,000 francs pour 1872.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

PÉAGES.

—

Postes. — L'application de la taxe uniforme des lettres simples au taux de 40 centimes, avait, dans le principe, éveillé la crainte d'une diminution assez notable des recettes. Cette crainte ne s'est pas réalisée. Malgré cette réduction de taxe, mise en vigueur pendant les six derniers mois de 1870, les produits de la poste se sont élevés, pour ladite année, au chiffre de 7,000,000 de francs environ, soit un excédant de 700,000 francs sur les prévisions admises au Budget des Voies et Moyens pour 1871, qui étaient de 6,300,000 francs.

En admettant que cette situation inespérée tienne en partie aux réformes récentes introduites dans le service postal, on ne saurait cependant considérer encore l'expérience faite comme complète et concluante. On croit donc ne pas devoir considérer l'accroissement de revenus que l'on vient de signaler, comme étant normal et devant se produire progressivement d'année en année. On propose dès lors de se borner à porter les évaluations pour 1872 au chiffre de 7 millions, réalisé en 1870.

Cette somme se décompose ainsi qu'il suit :

	RECVTE totale.		Dont 41 p. ⁰ / ₀ pour le fonds communal		RESSE pour l'État
Taxe des correspondances en général.	6,700,000	»	2,747,000	»	3,953,000
Droits sur les articles d'argent.	150,000	»	61,500	»	88,500
Émoluments au profit de l'État.	150,000	»	61,500	»	88,500
TOTAL. fr.	<u>7,000,000</u>	»	<u>2,870,000</u>	»	<u>4,130,000</u>

Marine. — *Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.* — Cette branche de service à procuré, pendant les onze premiers mois de 1870, une recette de plus de 800,000 francs, et l'on a l'espoir que, pour l'année entière, le produit dépassera 900,000 francs.

On ne peut cependant porter cette dernière somme comme évaluation pour 1872. Les circonstances politiques qui ont marqué ces derniers temps ont fait affluer les voyageurs sur la ligne d'Ostende; il est vraisemblable que ce mouvement se ralentira à mesure que les choses rentreront dans une situation normale. Cependant, notre service aura gagné à être connu, et l'on peut espérer légitimement qu'une partie des voyageurs, qui auparavant se servaient d'autres lignes, continueront désormais à leur préférer la nôtre. D'ailleurs, depuis deux ans, notre service a été notablement amélioré; la grande vitesse de nos bateaux, leur aménagement splendide et confortable, donnent à la ligne d'Ostende une supériorité incontestable sur les lignes concurrentes. D'autre part, le fait que l'on peut, par Ostende, partir de Londres et arriver à Cologne dans la même journée, fera toujours donner la préférence à cette voie par les voyageurs qui ont à se rendre d'Angleterre en Allemagne.

Le service de nuit présentera bientôt autant de facilités et d'avantages que le service de jour, grâce à des mesures qui seront prochainement appliquées.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

On croit donc pouvoir, sans exagération, porter l'évaluation de 500,000 francs, admise pour 1871, à 600,000 francs pour 1872, en exprimant l'espoir que ce dernier chiffre sera dépassé.

CAPITAUX ET REVENUS.

Chemin de fer. — Les recettes de 1870 atteindront vraisemblablement 41,500,000 francs, soit une augmentation de 1,700,000 francs sur les produits de 1869, qui ont été de 39,800,000 francs environ.

Ces recettes, provenant du réseau exploité par l'État jusqu'à la fin de 1870, sont supérieures de 1 1/2 million aux prévisions adoptées pour 1871, et qui ont été établies sur le chiffre de 40 millions. En présence de cette progression, et en admettant que l'augmentation de 1871 ne dépasse pas la moyenne ordinaire, qui est d'un million, on peut, sans crainte de mécompte, évaluer à 45 millions la recette de l'exercice 1872, pour le réseau primitif de l'État.

Mais il y a lieu d'augmenter ce chiffre d'une somme de 8 millions, représentant la part de l'État dans le produit des lignes de la Société générale d'exploitation et des Bassins houillers du Hainaut; de sorte que le revenu total à recouvrer par l'État du chef de l'exploitation des chemins de fer atteindrait la somme de 54 millions.

Le chiffre de 8 millions dont il vient d'être question se décompose ainsi qu'il suit :

1 ^o Lignes exploitées à partir du 1 ^{er} janvier 1871, 601 kilomètres à raison de 13,000 francs par kilomètre (art. 49 de la convention du 25 avril 1870)	fr.	7,813,000	»
2 ^o Sections nouvelles à ouvrir en 1872 (recette approximative)		187,000	»
	TOTAL ÉGAL.	fr.	<u>8,000,000</u>

Le produit général de 54 millions pour 1872 est basé sur la supposition du maintien des tarifs actuels, et il est indépendant des recettes que pourrait procurer l'ouverture éventuelle de nouvelles sections de lignes, ou de la reprise de nouveaux groupes avant 1872, ou dans le courant de ladite année.

Télégraphes. — Les produits des lignes télégraphiques atteindront, pour 1870, le chiffre de 1,600,000 francs environ, soit un excédant de 250,000 francs sur les prévisions adoptées pour 1871. — Sans doute, cet accroissement considérable de recette tient à des causes exceptionnelles ayant un caractère tout provisoire. Toutefois, il est certain que l'exploitation des télégraphes se maintient dans des conditions très-prospères, et qu'en fixant à 1,400,000 francs les recettes probables de l'année 1872, on ne doit pas craindre de se trouver au-dessus de la réalité.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Domaines. (Valeurs capitales.) — D'après la moyenne annuelle des produits réalisés pendant les cinq dernières années, on propose d'augmenter de 100,000 francs, pour 1872, la somme de 1,200,000 francs portée comme prévision au Budget de 1871.

Revenus des domaines. — En tenant compte de la moyenne annuelle de ces revenus pendant les cinq dernières années, il y a lieu d'élever le chiffre de 600,000 francs, prévu pour 1871, à 650,000 francs pour 1872.

Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations. — On prévoit de ce chef une augmentation de 150,000 francs, comparativement au chiffre de 1,100,000 francs inscrit au Budget de 1872. Cette augmentation doit être attribuée au concours des deux circonstances suivantes :

D'une part, la reprise par l'État des lignes de chemin de fer de la Compagnie des Bassins houillers du Hainaut donnera lieu à une extension de service qui nécessitera l'augmentation du nombre des comptables de l'État. Il en résultera naturellement un accroissement du fonds des cautionnements.

D'autre part, la gestion du fonds des cautionnements des remplaçants a été attribuée à la Caisse des dépôts et consignations par l'arrêté royal du 12 août 1870, pris en exécution de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870 sur la milice. On évalue à 1,200,000 francs la somme qui pourra être placée annuellement de ce chef, de sorte que, dès l'année 1872, le capital appliqué en rentes s'élèvera à plus de deux millions de francs.

Produit des actes des commissariats maritimes. — Ce produit a été évalué au chiffre de 70,000 francs au Budget pour 1871. Mais, déjà en 1870, la recette s'est élevée à plus de 76,000 francs. On peut donc, sans inconvénient, porter l'estimation pour 1872 à 75,000 francs.

Produit des droits de fanal. — Le mouvement maritime suit une marche constamment progressive. Les droits de fanal, évalués à 270,000 francs au Budget de 1871, ont procuré en 1870 une recette de plus de 285,000 francs. On propose de porter à 280,000 francs les prévisions pour 1872.

REMBOURSEMENTS.

—

Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. — La progression du chiffre des centimes additionnels aux diverses contributions directes, perçus au profit des provinces et des communes, permet d'évaluer les remboursements à opérer du chef de cette perception par les comptables de l'État, au chiffre de 250,000 francs. Les prévisions pour 1871 n'étaient que de 200,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier. — L'évaluation portée au Budget de 1871 était de 25,000 francs. La diminution de 5,000 francs proposée pour 1872 provient de ce que la province de Brabant a complètement soldé sa quote-part dans les frais d'ameublement de la nouvelle maison d'arrêt cellulaire de Louvain. Il n'y aura donc plus rien à percevoir de ce chef en 1872.

PROJET DE LOI.**LÉOPOLD II,**

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Les impôts directs et indirects existant au 31 décembre 1871, en principal et centimes additionnels ordinaires et extraordinaires au profit de l'État, ainsi que la taxe des barrières non supprimées, seront recouvrés, pendant l'année 1872, d'après les lois et les tarifs qui en règlent l'assiette et la perception.

ART. 2.

D'après les dispositions qui précèdent, le Budget des recettes de l'État, pour l'exercice 1872, est évalué à la somme de cent quatre-vingt-neuf millions vingt et un mille francs (189,021,000 francs).

ART. 5.

La présente loi sera obligatoire le 1^{er} janvier 1872.

Donné à Bruxelles, le 21 mars 1871.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

V. JACOBS.

POUR L'EXERCICE 1872.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1872.		TOTAL.	OBSERVATIONS.
"	20,660,000		
11,000,000	} 12,700,000		
1,650,000			
50,000			
3,930,000	} 4,716,000		
786,000			
"	600,000		
(¹) 13,500,000	13,500,000		(¹) Déduction faite de 75 p. 0/0 de la recette probable sur les cafés, soit 2,100,000 francs, de 35 p. 0/0 du produit des droits d'entrée sur les bières et vinaigres venant de l'étranger, soit 84,000 francs, de 35 p. 0/0 du produit des mêmes droits sur les eaux-de-vie, soit 140,000 francs, et de 35 p. 0/0 du produit des mêmes droits sur les sucres raffinés, soit 140,000 francs : ensemble une somme de 2,464,000 francs attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.
(²) 2,300,000			(²) Déduction faite de 55 p. 0/0 du produit probable, soit, fr. 1,240,000
(³) 12,675,000			(³) id. id. 6,825,000
(⁴) 9,100,000	} 27,745,000		(⁴) id. id. 4,900,000
(⁵) 3,640,000			(⁵) id. id. 1,960,000
30,000			
A REPORTER.	79,924,000		

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	
	IMPOTS. (Suite.)	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES (suite).	} Recettes diverses	Frais d'essai des matières d'or et d'argent. Recettes extraordinaires et accidentelles, loyers des bâti- ments, droits de magasin des entrepôts de l'État, et ré- tributions du chef des extraits du cadastre, etc.
	} Droits, additionnels et amen- des	Enregistrement (principal et 30 centimes additionnels). Greffes (Id. 30 id.). Hypothèques . (Id. 25 id.). Successions. . (Id. 30 id.). Droit de mutation en ligne directe (princ. et 30 cent. addit.). Droit dû par les époux survivants (id.). Timbre Naturalisations Amendes en matière d'impôts. Id. de condamnations en matières diverses
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.		
		PÉAGES.
	} Domaines	Rivières et canaux Routes appartenant à l'État
TRAVAUX PUBLICS.	} Postes	Taxe des correspondances en général Droits sur les articles d'argent Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842
MARINE		Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.

POUR L'EXERCICE 1872.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1872.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
Report. . . fr. 70,021,000		
" 50,000		
" 60,000	120,854,000	
17,800,000		
330,000		
3,000,000		
12,250,000		
2,500,000		
250,000	40,823,000	
4,028,000		
5,000		
230,000		
430,000		
1,800,000		
10,000	1,810,000	
3,953,000		
88,500	⁽¹⁾ 4,130,000	6,540,000
88,500		
" 600,000		
A REPORTER. . . fr.	127,894,000	

⁽¹⁾ Déduction faite de 41 p. 0/0, soit 2,870,000 francs, part attribuée au fonds communal créé par la loi du 18 juillet 1860.

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
CAPITAUX ET REVENUS.	
TRAVAUX PUBLICS. . .	Chemin de fer Télégraphes électriques
	Domaines (valeurs capitales)
	Forêts
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Dépendances des chemins de fer
	Établissements et services régis par l'État
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.
	Revenus des domaines
TRAVAUX PUBLICS. . .	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes
PRISONS	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets)
	— de l'emploi des fonds de cautionnements et de consignations
	— des actes des commissariats maritimes
	— des droits de chancellerie.
	— des droits de pilotage
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	— des droits de fanal
	— de la fabrication de monnaies de cuivre
	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)
	Part réservée à l'État par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale

POUR L'EXERCICE 1872.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1872.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. . . fr.	127,394,000	
51,000,000		
1,400,000		
1,300,000		
900,000		
140,000		
250,000	3,740,000	
500,000		
650,000	59,484,000	
"	40,000	
"	75,000	
1,250,000		
75,000		
4,000		
1,000,000		
280,000	3,229,000	
200,000		
20,000		
400,000		
A REPORTER. . . . fr.	186,878,000	

BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ADMINISTRATIONS.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.
REMBOURSEMENTS.	
CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. . . .	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux
	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquats de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables
	Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.
PRISONS	Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières.
	Abonnement des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier
	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes
	Recettes accidentelles.
	Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances.
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration
	Prélèvement sur les fonds de la caisse générale de retraite, à titre de remboursement d'avances.
	Recette du chef d'ordonnances prescrites.
	Prélèvement sur le fonds de la caisse tontinière de la milice, à titre de remboursement d'avances
	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie.

POUR L'EXERCICE 1872.

MONTANT des PRÉVISIONS DES RECETTES DE L'ÉTAT, pour l'exercice 1872.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
REPORT. fr.	186,878,000	
230,000		
50,000	280,000	
5,000		
600,000	605,000	
693,000		
20,000	713,000	
20,000	2,143,000	
200,000		
76,000		
9,000		
9,000	545,000	
1,000		
25,000		
30,000		
175,000		
TOTAL. fr.	189,021,000	

(10)

ANNEXES
AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS
POUR L'EXERCICE 1872.

ANNEXE N° 1.

TABLEAU
DES
PRODUITS ET REVENUS DE L'ÉTAT,
RÉALISÉS
PENDANT LES EXERCICES 1866, 1867, 1868, 1869 ET 1870.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS EN		
		1906.	1907.	1908.
IMPOTS.				
	<i>Foncier</i>	18,886,292	18,886,292	18,909,284
	<i>Personnel</i> { Principal	11,287,242	11,432,014	11,614,053
	{ 15 centimes additionnels extraordinaires			
	{ Frais d'expertise			
	<i>Patentes</i> { Principal	4,420,775	4,260,147	4,211,114
	{ 20 centimes additionnels extraordinaires			
	Droit de débit de boissons alcooliques	1,424,453	1,439,056	1,432,452
	— de tabacs	251,604	250,253	255,948
	Principal			
	<i>Redevances sur les mines</i> { 10 centimes ordinaires pour non-valeurs	567,625	846,337	746,834
	{ 5 — extraordinaires sur la redevance proportionnelle, pour frais de confection d'une carte générale des mines			
	{ 5 — sur les deux sommes précédentes, pour frais de perception			
	<i>Douanes</i> { Droits d'entrée	12,898,070	13,975,177	14,633,359
	{ — de tonnage	16,805	17,485	19,970
	Sel et eau de mer	5,600,556	5,751,804	5,781,536
	Vins étrangers	2,609,428	2,351,662	2,124,205
	<i>Accises</i> { Eaux-de-vie indigènes	8,524,840	8,886,170	8,057,142
	{ Bières et vinaigres	9,184,033	8,395,875	8,622,315
	{ Sucres	3,902,333	4,425,606	3,792,784
	{ Glucoses et autres sucres non cristallisables	36,507	34,418	26,891
	<i>Recettes diverses</i> { Frais d'essai de matières d'or et d'argent	268,968	254,779	153,470
	{ Recettes extraordinaires et accidentelles, loyer de bâtiments, droits de magasin des entrepôts de l'État, et rétributions du chef des extraits du cadastre, etc.	19,437	16,609	62,411

CONTRIBUTIONS
DIRECTES,
DOUANES ET ACCISES.

POUR L'EXERCICE 1872.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1872.		Observations.
1869.	1870.		adoptées POUR L'EXERCICE 1871.	proposées POUR L'EXERCICE 1872.	En PLUS.	En MOINS.	
19,097,894	19,176,000	18,991,154	19,150,000	20,600,000	1,510,000	"	
11,858,252	12,122,196	11,666,752	12,000,000	12,700,000	700,000	"	
4,285,997	4,578,555	4,511,517	4,400,000	4,716,000	516,000	"	
1,488,101	1,516,950	1,464,195	1,500,000	"	"	1,500,000	
240,595	246,070	256,890	250,000	"	"	250,000	
496,026	440,020	619,572	600,000	690,000	"	"	
16,568,815	22,054,487	15,990,017	15,500,000	15,500,000	"	"	
14,705	2,665	14,526	"	"	"	"	
5,885,548	5,020,582	5,607,925	1,760,000	"	"	1,760,000	
2,680,592	2,292,555	2,407,644	2,500,000	2,500,000	"	"	
8,712,559	9,519,911	8,700,126	5,410,000	12,675,000	7,265,000	"	
9,170,428	9,154,365	8,905,595	9,100,000	9,100,000	"	"	
4,032,998	5,621,224	3,955,954	5,640,000	5,640,000	"	"	
40,964	59,199	55,614	50,000	50,000	"	"	
89,782	49,208	165,241	100,000	50,000	"	50,000	
58,657	59,581	45,295	60,000	60,000	"	"	
A REPORTER. . . . fr.			75,800,000	80,051,000	9,791,000	5,560,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1866.	1867.	1868.
	IMPOTS (suite).			
	Enregistrement (principal et 50 centimes additionnels) . . .	15,810,280	16,755,075	18,040,541
	Grefle . . . (id. 50 id. id.) . . .	528,552	511,472	547,847
	Hypothèques . (id. 25 id. id.) . . .	2,775,886	3,091,865	3,252,292
	Successions . (id. 50 id. id.) . . .	12,510,675	13,962,097	15,649,566
	Timbre	4,220,555	4,294,611	4,574,521
	Naturalisations	4,000	500	8,500
	Amendes en matières d'impôts	245,287	244,016	251,270
	— de condamnations en matières diverses	126,845	159,295	414,507
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.				
	PÉAGES.			
	Domaines. { Rivières et canaux	1,844,548	1,678,062	1,771,785
	{ Routes appartenant à l'État	1,441,979	15,145	9,445
TRAVAUX PUBLICS.	Postes . . . { Taxes des correspondances en général	5,658,638	5,840,480	4,117,545
	{ Droits sur les articles d'argent			
	{ Émoluments perçus en vertu de la loi du 19 juin 1842.			
MARINE.	Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres	379,587	415,377	448,128
	CAPITAUX ET REVENUS.			
TRAVAUX PUBLICS.	Chemin de fer	54,691,538	56,814,562	58,194,891
	Télégraphes électriques	975,298	1,076,412	1,200,156
	Domaines (valeurs capitales)	1,517,547	1,195,456	2,195,279
	Forêts	979,519	854,785	876,554
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Dépenses des chemins de fer de l'État	102,516	164,059	158,175
	Établissements et services régis par l'État	295,119	268,457	511,280
	Produits divers et accidentels, y compris ceux des examens universitaires.	1,219,591	1,174,656	1,140,679
	Revenus des domaines	655,867	595,840	671,828
TRAVAUX PUBLICS.	Abonnements au <i>Moniteur</i> , etc., perçus par l'administration des postes	29,745	46,597	59,675

POUR L'EXERCICE 1872.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1872.		Observations.
1869.	1870.		adoptées POUR L'EXERCICE 1871.	proposées POUR L'EXERCICE 1872.	En PLUS.	En MOINS.	
		Report. fr.	75,800,000	80,051,000	9,791,000	3,560,000	
18,655,255	16,765,964	17,198,619	18,000,000	17,800,000	"	200,000	
555,000	555,579	557,990	550,000	550,000	"	"	
5,471,782	2,967,965	5,111,558	5,000,000	5,000,000	"	"	
13,750,093	15,298,162	14,254,078	14,500,000	(1) 15,000,000	500,000	"	(1) Cette évaluation se décompose ainsi qu'il suit : Succession 12,250,000 Droit de mutation en ligne direct 2,500,000 Droit dû par les époux sur-vivants 250,000
4,558,816	4,078,505	4,501,561	4,500,000	4,028,000	"	272,000	
17,500	8,500	7,800	5,000	5,000	"	"	
242,709	252,541	259,125	250,000	250,000	"	"	
172,407	452,805	521,152	400,000	450,000	50,000	"	
							15,000,000
1,852,085	1,917,558	1,812,967	1,800,000	1,800,000	"	"	
9,583	8,406	296,571	10,000	10,000	"	"	
4,242,784	4,150,000	5,999,695	5,717,000	4,150,000	415,000	"	
529,721	892,613	550,892	500,000	600,000	100,000	"	
59,849,772	41,500,000	58,210,152	47,500,000	51,000,000	3,500,000	"	
1,551,595	1,600,000	1,256,288	1,550,000	1,400,000	50,000	"	
1,098,621	1,450,045	1,491,546	1,200,000	1,500,000	100,000	"	
857,654	707,966	861,251	900,000	900,000	"	"	
252,542	75,217	146,058	140,000	140,000	"	"	
558,170	189,524	286,106	250,000	250,000	"	"	
1,521,055	1,427,546	1,256,661	500,000	500,000	"	"	
804,980	700,666	681,058	600,000	650,000	50,000	"	
59,511	40,000	59,105	40,000	40,000	"	"	
		A REPORTER. fr.	175,072,000	185,574,000	14,551,000	4,052,000	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

Administrations.	Nature des Produits et Revenus.	PRODUITS RÉALISÉS PEN		
		1866.	1867.	1868.
CAPITAUX ET REVENUS (SUITE).				
PRISONS.	Produits divers des prisons (pistoles, cantines, ventes de vieux effets)	66,751	113,791	54,206
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Produit de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations	1,065,992	565,478	985,434
	— des actes des commissariats maritimes	57,899	70,401	67,611
	— des droits de chancellerie.	4,090	4,503	4,599
	— — de pilotage	762,474	929,559	910,802
	— — de fanal.	191,762	248,775	244,802
	— de la fabrication des monnaies de cuivre.	"	"	"
	— de la régie du <i>Moniteur</i> (arrêté royal du 21 juin 1868)	5,000	5,000	10,499
	Part réservée à l'État, par la loi du 5 mai 1850, dans les bénéfices annuels réalisés par la Banque Nationale	608,902	295,920	271,958
REMBOURSEMENTS.				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.	Frais de perception des centimes provinciaux et communaux.	184,872	198,058	225,724
	Remboursement, par les communes, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	25,754	51,998	57,507
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.	Reliquat de comptes arrêtés par la Cour des comptes. — Déficit des comptables.	9,451	5,097	12,457
	Recouvrement d'avances faites par les divers Départements	640,678	596,788	622,659
PRISONS.	Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières	689,568	840,874	720,965
	Abonnements des provinces pour réparations d'entretien des maisons d'arrêt et de justice, achat et entretien de leur mobilier	19,676	27,940	21,508
TRÉSORERIE GÉNÉRALE, ETC.	Remboursement, par les provinces, des centimes additionnels sur les non-valeurs des contributions directes	17,951	17,525	18,256
	Recettes accidentelles.	280,158	525,258	224,817
	Abonnement des provinces pour le service des ponts et chaussées	80,286	80,286	69,286
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement de la douane, à titre de remboursement d'avances	9,000	9,000	9,000
	Prélèvement sur les fonds de la masse d'habillement du Département des Travaux publics, à titre de remboursement de frais d'administration	"	"	9,000
	Prélèvement à faire sur les recettes de la caisse générale de retraite	"	504	"
	Recettes du chef d'ordonnances prescrites	59,178	54,602	56,149
	Prélèvement sur le fonds de la caisse tontinière de la milice, à titre de remboursement d'avances.	"	"	"
	Part d'intervention de la Banque Nationale dans les frais de la trésorerie	"	"	"

POUR L'EXERCICE 1872.

DANT LES ANNÉES		MOYENNE.	PRÉVISIONS		DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1872.		Observations.
1869.	1870.		adoptées POUR L'EXERCICE 1871.	proposées POUR L'EXERCICE 1872.	En PLUS.	En MOINS.	
		Report.	175,072,000	183,574,000	14,554,000	4,052,000	
66,522	40,518	68,557	75,000	75,000	"	"	
879,476	992,682	897,012	1,100,000	1,250,000	150,000	"	
71,506	76,292	68,702	70,000	75,000	5,000	"	
5,023	4,000	4,405	4,000	4,000	"	"	
990,667	1,044,708	927,642	1,000,000	1,000,000	"	"	
269,890	285,506	248,149	270,000	280,000	10,000	"	
50,645	554,000	202,521	200,000	200,000	"	"	
20,700	"	9,299	20,000	20,000	"	"	
589,449	454,196	404,085	400,000	400,000	"	"	
225,605	253,454	215,159	200,000	250,000	50,000	"	
52,156	41,227	57,680	50,000	50,000	"	"	
6,951	53,475	13,086	5,000	5,000	"	"	
605,654	568,272	606,406	600,000	600,000	"	"	
770,086	511,521	706,562	695,000	695,000	"	"	
51,558	51,558	26,408	25,000	20,000	"	5,000	
18,661	26,666	19,808	20,000	20,000	"	"	
198,561	178,871	281,095	200,000	200,000	"	"	
76,286	76,286	77,886	76,000	76,000	"	"	
9,000	9,000	9,000	9,000	9,000	"	"	
9,000	9,000	9,000	9,000	9,000	"	"	
"	"	504	1,000	1,000	"	"	
24,902	14,481	57,862	25,000	25,000	"	"	
"	"	"	50,000	50,000	"	"	
"	"	"	175,000	175,000	"	"	
TOTAUX. . . fr.			178,529,000	189,021,000	14,729,000	4,037,000	
			DIFFÉRENCE EN PLUS. . . fr.		10,692,000		

ANNEXÉS AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 2.

MONTANT DES RÔLES

DE

LA CONTRIBUTION FONCIÈRE DE L'EXERCICE 1870.

PROVINCES.	REVENU IMPOSABLE AU 31 DÉCEMBRE 1869.			MONTANT des RÔLES.	NOMBRE d'articles DES RÔLES.
	PROPRIÉTÉS non bâties.	PROPRIÉTÉS bâties.	TOTAL.		
Anvers	11,994,552 87	12,812,609 »	24,807,251 87	1,662,984 55	76,750
Brabant	31,602,019 85	25,812,988 »	57,415,007 85	5,846,805 52	186,508
Flandre occidentale . .	25,298,976 51	9,425,215 »	34,722,189 51	2,326,586 70	92,092
Flandre orientale . . .	27,918,915 29	12,915,255 »	40,834,146 29	2,755,887 76	158,867
Hainaut	37,797,082 84	15,970,755 »	53,767,837 84	5,602,445 06	200,451
Liège	19,901,199 51	12,468,169 »	32,369,568 54	2,168,747 68	119,161
Limbourg	10,554,024 10	2,072,274 »	12,606,298 10	844,621 97	85,598
Luxembourg	7,497,218 60	1,727,768 »	9,224,986 60	618,074 10	100,085
Namur	15,880,619 51	4,581,421 »	20,462,040 51	1,370,956 »	105,069
TOTAUX	188,424,586 89	97,784,520 »	286,209,106 89	19,176,009 52	1,120,161

POUR L'EXERCICE 1872.

ANNEXE N° 3.



ÉTAT

DU

MONTANT DES ROLES DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE

DE L'EXERCICE 1870.



ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

PROVINCES.	PRINCIPAL DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE DE 1870, SUR							
	LA VALLUR locative.	LES PORTES et fenêtres.	les FOYERS.	le MOBILIER.	LE RACHAT DES QUATRE PREMIÈRES BASES		les DOMESTIQUES.	les CHEVAUX.
					à 8 p. %.	à 12 p. %.		
Anvers	468,840 28	610,009 48	159,972 06	248,086 80	5,202 06	5,059 16	99,544 60	47,079 84
Brabant	954,881 86	907,632 22	268,349 45	599,970 99	600 »	450 20	211,154 12	129,644 10
Flandre occidentale.	518,817 79	500,370 30	127,510 85	157,587 27	4,150 56	4,964 10	69,565 54	65,551 58
Flandre orientale .	458,922 25	665,627 18	152,875 69	218,020 09	4,495 04	9,595 56	98,061 66	85,592 08
Hainaut	580,685 19	590,228 56	182,259 09	186,091 55	»	»	77,820 44	80,707 66
Liège	280,762 »	575,200 96	151,592 85	101,064 72	4,055 52	4,118 52	89,845 48	49,925 40
Limbourg	44,917 56	80,470 51	26,744 85	52,286 52	»	»	22,898 12	16,191 68
Luxembourg	51,515 88	60,084 15	55,075 53	26,164 55	»	»	11,625 96	10,021 90
Namur	88,075 55	142,156 »	62,255 12	72,415 42	»	»	52,795 22	57,865 98
TOTAUX	5,007,411 94	5,957,759 56	1,124,590 15	1,701,485 51	16,574 08	25,945 54	715,115 94	520,960 22

(¹) Y compris une somme de fr. 122 86 provenant de cotisations d'office.

POUR L'EXERCICE 1872.

TOTAL	REMISE			MONTANT DE LA CONTRIBUTION au profit de l'État.					NOMBRE d'articles des rôles.
	De la moitié de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	Du quart de la contribution, d'après les 4 premières ba- ses.	TOTAL.	PRINCIPAL.	DIX CENTIÈMES additionnels.	AMENDES.	FRAIS d'expertise.	TOTAL.	
1,622,466 08	804 87	2,822 22	5,627 09	(1) 1,618,961 85	161,896 03	581 74	9,819 96	1,791,259 58	56,205
3,052,662 92	6,264 55	2,447 90	8,712 25	3,043,950 67	304,594 88	42 40	13,215 11	3,361,601 06	83,916
1,253,897 77	2,435 92	1,337 19	3,775 11	1,250,124 66	125,012 20	42 40	5,600 87	1,380,780 13	65,814
1,690,985 53	914 20	727 95	1,642 24	1,689,543 09	168,955 96	»	7,005 57	1,865,282 62	74,996
1,497,779 29	2,601 63	480 78	5,082 41	1,494,696 88	149,469 56	»	7,536 62	1,651,702 86	94,024
1,096,545 45	2,412 18	2,362 15	4,774 35	1,091,769 12	109,176 55	»	4,537 77	1,205,483 44	50,450
223,508 84	»	»	»	223,508 84	22,350 75	»	1,511 41	247,171 »	13,091
172,481 77	»	»	»	172,481 77	17,248 15	»	797 62	190,527 54	11,788
435,515 09	106 71	64 71	171 42	435,343 67	43,554 06	»	2,008 51	480,886 24	21,020
11,045,840 54	15,539 95	10,242 90	25,782 85	11,020,180 55	1,103,015 94	666 54	51,851 44	12,174,694 47	469,310

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 4.

MONTANT DES RÔLES

DU

DROIT DE PATENTE DE L'EXERCICE 1870.

PROVINCES.	PRINCIPAL des RÔLES PRIMITIIFS et des rôles supplémentifs.	DIX CENTIMES ADDITIONNELS POUR LE TRÉSOR.	TOTAL	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	PRINCIPAL des COTISATIONS des sociétés anonymes en 1870. (Pour mémoire)
Anvers	517,740 47	51,771 89	569,512 36	35,048	»
Brabant	1,147,671 88	114,765 79	1,262,437 67	50,891	»
Flandre occidentale	365,684 18	36,583 23	402,267 41	38,892	»
Flandre orientale	514,115 38	51,410 91	565,524 29	49,694	»
Hainaut	629,655 11	62,961 52	692,616 63	68,076	»
Liège	504,780 55	50,477 49	555,257 82	38,474	»
Limbourg	78,512 91	7,850 25	86,362 16	10,178	»
Luxembourg	67,599 15	6,759 65	74,358 80	10,285	»
Namur	156,957 60	15,695 10	172,652 70	19,547	»
TOTAL	5,980,495 01	598,057 65	6,578,552 64	521,085	»

Le montant des rôles du 4^{me} trimestre de 1870 est établi par approximation, d'après les rôles correspondants de 1869; ceux-ci se sont élevés à fr. 150,715 60 c.

POUR L'EXERCICE 1872.

ANNEXE N° 5.

MONTANT DES RÔLES

DU DROIT DE DÉBIT EN DÉTAIL DES BOISSONS ALCOOLIQUES

de l'exercice 1870.

PROVINCES. ²	MONTANT des RÔLES PRIMITIIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	Observations.
Anvers	118,764 25	7,027	Le montant des rôles du 4 ^{me} trimestre de 1870 est établi par approximation, d'après les produits des rôles correspondants de 1869, qui se sont élevés à fr. 8,125 30 c.
Brabant.	252,456 25	14,774	
Flandre occidentale	161,187 25	10,580	
Flandre orientale	207,921 »	15,557	
Hainaut.	357,452 25	24,492	
Liège	224,069 25	15,072	
Limbourg	55,152.75	5,991	
Luxembourg	52,550 »	5,784	
Namur	107,617 »	8,018	
TOTAUX.	1,516,950 »	100,875	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 6.

MONTANT DES RÔLES

DU

DROIT DE DÉBIT DE TABACS DE L'EXERCICE 1870.

PROVINCES.	MONTANT des RÔLES PRIMITIFS et des rôles supplétifs.	NOMBRE D'ARTICLES des RÔLES.	<i>Observations.</i>
Anvers	29,728 »	3,242	
Brabant	39,219 »	3,768	
Flandre occidentale	24,254 50	3,058	
Flandre orientale	27,502 50	3,209	
Hainaut	42,735 50	5,477	
Liège	40,250 50	5,513	
Limbourg	11,027 50	1,598	
Luxembourg	11,546 50	1,709	
Namur	19,828 50	2,865	
TOTAUX	246,070 50	30,419	

POUR L'EXERCICE 1872.

ANNEXE N° 7.

MONTANT DES RÔLES

DES

REDEVANCES SUR LES MINES DE L'EXERCICE 1870.

PROVINCES.	PRINCIPAL DES REDEVANCES			Additionnels (1).	TOTAL.	5 centimes pour frais de perception	TOTAL GÉNÉRAL.	Nombre D'ARTICLES des RÔLES
	Fixes.	Pro- portionnelles.	TOTAL.					
Hainaut. . . .	9,514 »	225,858 50	235,372 50	50,052 98	263,425 48	15,171 14	276,596 62	184
Liège	5,100 57	125,550 »	128,650 57	16,371 54	145,221 91	7,261 09	152,485 »	208
Luxembourg . .	1,478 40	»	1,478 40	147 84	1,626 24	81 51	1,707 55	9
Namur	4,071 50	5,818 24	7,889 54	905 50	8,795 04	459 64	9,252 68	98
TOTAUX. . .	20,164 07	351,226 74	371,390 81	47,675 86	419,066 67	20,955 18	440,019 85	499

(1) Les additionnels se composent

1° De 10 centimes au profit du Trésor sur le principal des redevances fixes et proportionnelles;

2° De 5 centimes sur le principal de la redevance proportionnelle pour couvrir les frais de la confection d'une carte générale des mines.

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

ANNEXE N° 8.

ÉTAT de développement des articles du Budget de l'exercice 1872.

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1866.	1867.	1868.
CHAPITRE I^{er}. — IMPÔTS.			
ART. 1 ^{er} . — <i>Enregistrement.</i> — (Principal et additionnels.)			
Actes			
{ civils	15,962,009 72	14,904,197 95	16,035,746 46
{ sous seing privé.	472,842 15	479,181 15	569,546 58
{ judiciaires	564,162 47	610,097 95	644,871 04
{ d'huissiers	809,556 77	759,668 41	789,157 58
Lettres de noblesse	1,655 60	826 80	1,102 40
Permis de changer de nom de famille	275 60	1,102 40	157 80
TOTAUX	15,810,280 29	16,755,074 64	18,040,541 46
ART. 2. — <i>Greffe.</i> — (Principal et additionnels.)			
Mise au rôle	55,429 75	57,665 75	56,605 68
Rédaction, dépositions de témoins et expéditions.	272,921 87	286,806 12	291,245 67
TOTAUX	328,351 62	344,471 85	347,847 53
ART. 3. — <i>Hypothèques.</i> — (Principal et additionnels.)			
Droits.			
{ d'inscription	127,752 89	127,511 22	157,266 46
{ de transcription d'actes de mutation	2,646,155 49	2,964,551 87	3,115,025 85
TOTAUX	2,773,886 58	3,091,865 09	3,252,292 51
ART. 4. — <i>Successions.</i> — (Principal et additionnels.)			
Droits.			
{ de succession	9,970,419 50	11,780,557 45	11,016,482 96
{ de mutation par décès	572,775 71	251,556 29	355,923 47
— sur les successions en ligne directe	1,788,853 99	1,724,574 07	2,050,069 64
{ dus par des époux survivants.	178,643 05	206,049 55	226,889 88
TOTAUX	12,510,673 05	13,962,097 14	13,649,565 95

POUR L'EXERCICE 1872.

en ce qui concerne l'administration de l'enregistrement et des domaines.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	Observations.
1869.	1870. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
16,600,404 09	16,755,965 74	85,995,095 07	17,198,619 .	
615,782 55				
577,708 55				
777,744 57				
551 20				
1,102 40				
18,655,252 94	16,755,965 74	85,995,095 07		

54,550 "	555,578 90	1,689,950 07	557,990 "
281,570 55			
555,900 55	555,578 90	1,689,950 07	

155,891 71	2,907,964 87	15,557,788 57	5,111,558 "
5,555,890 91			
5,471,781 02	2,907,964 87	15,557,788 57	

12,822,161 29	12,582,511 92	59,151,946 59	11,850,589 .
2,676,654 25	2,614,755 98	10,854,670 95	2,170,954 »
251,297 69	500,896 23	1,165,776 18	252,755 »
15,750,095 25	15,298,162 13	71,170,595 50	14,254,078 .

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.		RECETTES FAITES				
		1866.	1867.	1868.		
ART. 5. — <i>Timbre.</i>						
Débit	Timbres fixes.	à l'intérieur	62 »	50 »	28 »	
		Passe-ports {	à l'étranger	6,256 »	5,052 »	5,192 »
			Permis de port d'armes de chasse	569,984 »	559,008 »	358,536 »
	Timbres proportionnels pour effets de commerce	456,815 80	453,178 45	466,219 52		
	Timbres adhésifs { pour effets de commerce créés à l'étranger.	payables en Belgique.	115,481 40	151,062 55	128,461 »	
		à l'étranger.	22,611 15	25,583 17	26,573 09	
	Timbres de dimension.	1,799,502 50	1,825,503 90	1,825,116 91		
	Visa	Timbres proportionnels	46,158 52	58,052 78	66,414 20	
		— de dimension {	autres que des journaux étrangers	18,791 80	18,577 12	19,446 12
			des journaux étrangers	5,425 01	5,025 75	2,962 66
Extraordinaire	Timbres fixes {	Warrants	150 50	»	»	
		Feuilles de patente	140,812 20	141,015 80	145,104 05	
	Timbres propor- tionnels {	Effets de commerce	655,801 55	656,654 60	654,119 10	
		Bons de caisse, billets au port, etc.	174,796 52	189,609 88	180,756 95	
		Effets, récépissés, obligations, etc.	»	7 50	5 »	
		Coupages	»	»	»	
	Timb de dimension {	Papiers blancs pour actes, etc.	270,814 40	272,159 45	296,602 90	
		Affiches	185,062 25	194,551 67	201,206 10	
TOTAUX		4,220,552 96	4,293,610 62	4,574,321 58		
ART. 6. — <i>Naturalisation.</i>						
Droits.	de naturalisation ordinaire	4,000 »	500 »	6,500 »		
	de grande naturalisation	»	»	2,000 »		
TOTAUX		4,000 »	500 »	8,500 »		
ART. 7. — <i>Amendes en matière d'impôts.</i>						
Doubles, triples droits, etc.,	d'enregistrement	70,685 98	70,252 46	70,258 91		
	de greffe	16 47	»	5 57		
	d'hypothèque	7,086 41	8,561 26	8,525 79		
	de succession	154,690 17	146,050 55	126,968 52		
	de timbre	52,809 60	15,592 12	16,711 91		
TOTAUX		245,286 72	244,016 17	251,270 50		

POUR L'EXERCICE 1872.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1869.	1870. (au 31 decemb)	TOTAL.		
4,558,815 69	4,078,505 18	21,507,805 85	4,301,561 "	
4,558,815 69	4,078,505 18	21,507,805 85		

16,500 "	8,500 "	59,000 "	7,800 "
1,000 "			
17,500 "	8,500 "	59,000 "	

242,708 64	252,540 72	1,195,622 75	259,125 "
242,708 64	252,540 72	1,195,622 75	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES		
	1866.	1867.	1868.
ART. 8. — <i>Amendes de condamnation et dommages-intérêts en matières diverses.</i>			
Amendes de condamnation et dommages-intérêts attribués au Trésor			
{ en totalité	120,511 68	152,617 "	405,006 94
{ en partie	6,333 68	6,678 24	9,299 65
TOTAUX	126,845 36	159,295 24	414,306 57

CHAPITRE II. — PÉAGES.

ART. 1^{er}. — *Canaux et rivières.*

Dendre	11,524 77	12,541 78	18,861 24
Meuse	55,019 50	45,969 84	48,522 05
Escaut	75,215 15	64,598 08	67,804 82
Lys	53,295 82	29,720 69	29,824 48
Canal de la Campine	91,262 33	81,647 31	93,216 37
— de Charleroi	484,599 51	462,198 77	489,855 45
— de Gand, par Bruges, à Ostende	26,554 10	25,056 85	24,974 16
— de Maestricht à Bois-le Duc	61,296 56	45,025 87	52,575 51
— de Mons à Condé	247,695 80	222,686 53	216,157 96
Petite Nèthe canalisée.	5,754 28	4,625 70	4,456 05
Canal de Pommerœul à Antoing	145,465 75	129,858 66	140,916 56
Sambre canalisée	570,588 29	534,254 79	550,035 49
Canal de Terneuzen	25,778 55	25,006 55	26,558 83
— latéral à la Meuse	59,769 05	45,841 14	55,972 57
Divers	77,562 68	71,086 28	62,801 25
Droits de péage consignés, revirés au profit du Trésor	559 96	554 28	588 25
Produits			
{ des bacs, bateaux et passage d'eau	44,454 20	44,018 45	47,400 42
{ des bateaux à vapeur d'Anvers à la Tête-de-Flandre.	52,956 07	58,489 70	41,685 "
TOTAUX	1,844,548 15	1,678,961 85	1,771,784 60

ART. 2. — *Routes appartenant à l'État.*

1 ^{re} classe. — Produit des barrières affermées et en régie	569,568 21	925 61	"
2 ^e — — — — —	872,610 68	12,518 95	9,445 50
TOTAUX	1,441,978 89	13,444 56	9,445 50

POUR L'EXERCICE 1872.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1869.	1870. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
464,487 71 7,919 78	452,804 76	1,605,659 42	521,152 »	
472,407 49				

1,852,085 51	1,917,557 55	9,064,955 42	1,812,987 »
1,852,085 51	1,917,557 55	9,064,955 42	

» 9,581 25	8,406 28	1,482,856 48	296,571 »
9,581 25	8,406 28	1,482,856 48	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1866.	1867.	1868.	
CHAPITRE III. — CAPITAUX ET REVENUS.				
<i>Art. 1^{er}. — Domaines. — (Valeurs capitales.)</i>				
Prix de vente de biens immeubles. {	Lois des 27 mai 1837, 30 juin 1840, 5 juin 1841, 25 mars 1847, 8 juillet 1858, 26 mai 1859, 8 mai 1861, 25 mai 1865, 11 juin 1865, 18 juillet 1865, 14 septembre 1864, 14 août 1865, 4 juin 1866, 28 décembre 1867, 18 mai 1868, 27 mai 1868, 28 mai 1868 et 2 octobre 1868	640,778 06	174,650 10	845,258 76
	Autres aliénations	10,061 95	1,999 65	52,290 38
Produits {	de successions en déshérence	56,490 71	41,958 52	91,105 67
	nets des épaves	7,287 68	1,626 62	2,545 77
	de vente d'objets mobiliers confiés aux chemins de fer concédés, messageries, etc , et non réclamés	1,258 06	877 30	1,450 20
Prix de vente d'objets mobiliers (catalogues, inventaires des archives, cartes géologiques, etc.)	409 "	1,465 76	5,467 14	
Prix de vente d'objets mobiliers hors d'usage {	provenant du Département des Finances	101,144 42	18,781 20	18,109 15
	— — de la Guerre	137,845 57	112,240 25	84,628 06
	— — de la Justice	85,058 50	169,889 25	15,528 25
	— — des Travaux publics	34,057 79	22,352 62	35,657 92
	— — de l'Intérieur	5,352 "	9,520 40	15,020 35
	— — des Affaires Étrangères	5,151 50	"	15,470 "
Remboursement de capitaux {	du fonds de l'industrie	"	"	"
	de créances ordinaires	258,060 97	231,489 70	199,725 10
Rachats et transfert de rentes	268 40	1,596 62	950 11	
Transactions en matière domaniale	11,000 "	275,290 "	500,000 "	
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions. (Intérêts moratoires compris.)	122,749 75	85,060 97	104,692 21	
Refournissements pour moins value de mobilier (bacs et bateaux)	2,688 20	"	7,674 65	
Produits d'objets saisis et confisqués	2,542 14	4,026 54	5,527 12	
Part du Trésor dans les biens possédés par indivis	204 59	125 60	116 36	
Prix de vente de terrains provenant d'emprises. {	Canaux et rivières	52,185 51	25,068 95	179,782 51
	Routes	26,985 59	21,456 20	24,525 75
TOTAUX.	1,517,547 37	1,195,436 27	2,195,279 24	

POUR L'EXERCICE 1872.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1869.	1870. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
1,098,620 85	1,450,044 53	7,456,728 24	1,491,346 .	
1,098,620 85	1,450,044 53	7,456,728 24		

POUR L'EXERCICE 1872.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1869.	1870. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
857,655 98	707,965 78	4,256,255 10	851,251 »	
857,655 98	707,965 78	4,256,255 10		

252,542 08	75,216 51	750,289 04	146,058 »
252,542 08	75,216 51	750,289 04	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES				
	1866.	1867.	1868.		
<i>ART. 4 — Établissements et services régis par l'État.</i>					
Ecole militaire. — Pensions des élèves.	74,216 50	71,016 55	69,453 70		
Ecole vétérinaire	Pensions {	des élèves	30,800 »	30,625 »	25,287 50
		d'animaux malades	6,908 78	7,176 52	4,881 65
		Produit des ventes d'objets divers	147 50	60 »	1,053 »
Écoles de réforme de Ruysselede et de Beernem	165,655 56	145,551 41	925,101 85		
Bénéfices de la fonderie de canons	104 56	701 30	135 95		
Abonnements	{	au <i>Recueil des lois et arrêtés</i>	15,288 »	15,506 »	15,584 »
		au <i>Bulletin du Musée de l'industrie</i>	»	»	»
		au <i>Recueil spécial des brevets d'invention</i>	»	»	»
TOTAUX.	295,118 70	268,456 58	541,279 63		

ART. 5. — Produits divers et accidentels.

des examens et visa des diplômes	14,527 22	14,059 13	18,296 91	
des diplômes des artistes vétérinaires	1,297 50	1,408 50	1,400 »	
des brevets d'invention	116,120 »	120,560 »	125,950 »	
Produits	des jeux de Spa.	830,621 95	834,411 05	788,092 »
du quart des salaires sur transcriptions	54,570 82	36,895 92	56,199 49	
de la taxe perçue conformément à l'article 3 de la convention littéraire faite avec l'Angleterre.	»	»	»	
des examens universitaires	100,597 90	96,128 74	99,053 53	
Restitution volontaires.	1,060 48	1,422 46	187 »	
Indemnité pour construction d'usines (forêts exceptées).	888 »	1,108 84	733 84	
Parts non réclamées dans les amendes attribuées	21 57	24 52	26 28	
Restitutions de parts d'amendes indûment attribuées.	44 02	19 17	149 54	
Excédant de droits d'encan sur les frais d'adjudication	115,974 45	68,523 09	70,014 31	
Fonds et valeurs déposés aux greffes et acquis au Trésor.	949 10	295 09	598 70	
Cautionnements.	5,118 35	»	»	
TOTAUX.	1,219,591 34	1,174,655 51	1,140,679 20	

POUR L'EXERCICE 1872.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1869.	1870. (au 31 décemb.)	TOTAL.		
538,170 25	189,524 48	1,450,529 62	286,106 "	
538,170 25	189,524 48	1,450,529 62		

1,521,055 26	1,427,546 11	6,285,505 42	1,256,661 "	
1,521,055 26	1,427,546 11	6,285,505 42		

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES			
	1866.	1867.	1868.	
ART. 6. — Revenus des domaines.				
Fermages de biens-fonds et bâtiments (canaux, forêts et chemins de fer non compris)	104,750 23	95,919 35	106,004 28	
Fermages de chasse.	2,181 »	2,202 »	1,422 »	
Génie militaire	Location de biens-fonds et de bâtiments	50,375 12	45,277 25	45,886 09
	Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	45,498 95	15,117 45	28,555 74
	Fermages de pêche et de chasse	2,262 »	2,491 50	3,225 50
Arrérages de rentes.	1,450 80	2,211 82	3,111 99	
Redevances pour concession de prises d'eau	2,475 90	2,285 68	821 17	
Intérêts des capitaux	du fonds de l'industrie nationale.	11,526 88	10,526 51	2,272 80
	de créances ordinaires.	106,516 40	111,952 15	119,027 05
Produits	de la calamine	»	»	27,000 »
	des sablières et mines (forêts exceptées)	4,449 85	1,648 54	1,005 95
Location des terrains provenant d'emprises.	Rivières et canaux	54,860 59	29,521 22	51,959 82
	Routes	577 17	754 71	716 56
Ventes d'arbres, plantations, herbages, etc.	Rivières et canaux	107,459 54	116,298 86	85,556 97
	Routes	119,815 85	125,182 86	180,255 55
Droits de pêche (rivières et canaux)	40,270 82	58,679 27	59,048 44	
TOTAUX.	655,866 68	595,848 75	671,827 71	

CHAPITRE IV. — REMBOURSEMENTS.

ART. 1^{er}. — Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des comptes.

Soldes de comptes de comptables extraordinaires, arrêtés par la Cour des comptes.	7 97	4 41	»
Actes de chargement de divers chefs	762 »	506 96	642 61
TOTAUX.	769 97	511 37	642 61

ART. 2. — Déficit des comptables.

Recouvrements	prélèvements sur cautionnements	179 59	755 06	10,050 82
	divers.	8,501 24	1,852 16	1,785 96
TOTAUX.	8,680 85	2,585 22	11,814 78	

POUR L'EXERCICE 1872.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1869.	1870. (au 31 decemb.)	TOTAL.		
804,980 10	700,666 06	5,405,189 50	681,038 »	
804,980 10	700,666 06	5,405,189 50		

805 46	5,155 59	5,885 »	1,177 »
805 46	5,155 59	5,885 »	

6,145 90	50,517 06	59,545 79	11,909 »
6,145 90	50,517 06	59,545 79	

ANNEXES AU BUDGET DES VOIES ET MOYENS

DÉSIGNATION DES PRODUITS ET REVENUS.	RECETTES FAITES				
	1866.	1867.	1868.		
ART. 5. — Recouvrements d'avances faites par les divers Départements.					
	Frais de poursuites et d'instances	918 66	1,067 88	911 94	
Ministère des Finances.	Frais de surveillance de bois appartenant	aux communes et hospices.	189,050 95	192,080 79	190,717 50
		aux acquéreurs de bois domaniaux	"	"	"
	Remboursement et dégrèvement de contributions	611 54	12 01	105 59	
	5 p. % sur recettes pour ordre (frais de régie)	12,979 54	12,189 52	7,981 44	
	2 p. % sur les biens saisis (Hainaut), frais de garde	"	"	"	
	Remboursement de frais d'impression des procès-verbaux des coupes usagères	77 20	58 "	52 75	
	Remboursement du prix de papier électoral	"	1,551 88	4,094 45	
Retenues pour frais de perception de revenus provinciaux	" 06	"	"		
Ministère de la Justice.	Frais de justice	en matière criminelle et correctionnelle	157,942 44	155,475 16	152,167 15
		en matière de simple police	126,052 46	123,172 45	142,040 57
		militaire	1,221 40	914 65	1,069 78
	Frais d'entretien de mendiants	255 78	151 90	7,209 87	
Ministère de l'Intérieur.		Frais de justice en matière de garde civique	3,759 10	5,646 67	4,784 85
		Remboursement de subsides	"	"	"
		Remboursement du traitement du commissaire près des jeux de Spa	5,000 "	5,000 "	5,000 "
Ministère des Travaux publics.		Canal de la Campine. — Remboursement des frais de construc- tion du colateur.	"	"	"
		Frais de surveillance de travaux publics concédés	102,719 11	90,276 95	90,544 64
		Frais d'entretien de routes concédées	59,752 56	51,252 44	29,767 07
		Construction de routes. — Expropriations de terrains. — Rem- boursement d'une consignation	597 82	"	"
		Indemnités pour jouissance d'égouts	"	"	"
		Remboursement pour travaux exécutés d'office aux passages d'eau, etc.	"	"	"
		Frais de relèvement de bateaux	"	"	411 40
	TOTAUX.	640,678 20	596,788 50	622,658 56	

POUR L'EXERCICE 1872.

PENDANT LES EXERCICES			MOYENNE.	<i>Observations.</i>
1869.	1870. (au 31 decemb.)	TOTAL.		
603,654 04	568,272 09	5,052,051 19	606,406 "	
603,654 04	568,272 09	5,052,051 19		

